

RAPPORT DE L'ATELIER

« Information et dialogue sur le traitement de la migration dans les médias sénégalais »

28 Avril 2009, Bureaux de l'OIM, Dakar.

Contexte

Le 28 avril 2009 s'est tenue dans les bureaux de l'OIM¹ à Dakar une première rencontre d'une journée sur le thème « Information et dialogue sur le traitement de la migration dans les médias sénégalais ».²

Cette initiative partait du constat d'un collectif de journalistes sénégalais intéressés par la question des migrations, que ce sujet pouvait être traité plus efficacement dans les médias au Sénégal. C'est sur cette base que l'ONG ENDA Diapol³ et l'OIM ont décidé d'organiser cette réunion, à laquelle ont pris part des journalistes sénégalais ainsi que l'UNHCR⁴, l'OHCHR⁵ et l'Institut Panos.

Le but était d'organiser une première rencontre entre journalistes sénégalais intéressés par la question de la migration d'une part et entités travaillant dans ce domaine ou dans celui du renforcement des capacités des médias d'autre part. Privilégiant une approche informelle, l'objectif était d'entamer un dialogue entre ces deux groupes de participants, afin de :

- 1) échanger les avis et expériences respectives sur la manière dont le sujet de la migration est traité dans les médias au Sénégal ;
- 2) aborder certains thèmes migratoires spécifiques afin d'en approfondir la maîtrise ;
- 3) esquisser les moyens permettant aux médias sénégalais de traiter le sujet de la migration de la meilleure façon possible ;
- 4) permettre aux participants de tous bords de mieux se connaître et d'instaurer ainsi un dialogue continu entre eux.

D'autres activités pouvaient être envisagées dans la continuité de cette première rencontre, en fonction des résultats de cette dernière. L'idée était notamment avancée d'organiser un cycle de rencontres et de formation, récompensé par un certificat.

¹ Organisation internationale pour les migrations.

² L'ordre du jour figure à l'annexe I.

³ Environnement et Développement du Tiers Monde – Dialogue politique.

⁴ Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés.

⁵ Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies.

Résultats

La participation

Cette rencontre a réuni 18 participants, c'est-à-dire l'ensemble des personnes invitées.

⁶ En plus d'un succès quantitatif, il faut noter la qualité des participants et leur complémentarité.

D'une part, tant les journalistes de la presse écrite que de la radio et de la télévision étaient représentés, même si proportionnellement les premiers étaient particulièrement nombreux. De plus, tous étaient particulièrement intéressés par le domaine de la migration, qu'ils déclarent maîtriser à des degrés divers.

D'autre part, les principales organisations gouvernementales et non gouvernementales spécialisées dans les questions migratoires et disposant de bureaux à Dakar ont pris une part active à la rencontre. L'Institut Panos, quant à lui, mettait à disposition son expertise dans le domaine du renforcement des capacités des médias.

La méthodologie

La rencontre était placée sous le signe de l'informel : il s'agissait d'une première prise de contact, d'un premier échange. L'accent était donc mis sur le dialogue, raison pour laquelle un maximum de temps était consacré à des débats. Afin d'animer ceux-ci, trois brèves présentations ont permis de situer le contexte et les enjeux de la migration en Afrique de l'Ouest et au Sénégal, avec une attention particulière pour la question de la migration clandestine et la lutte contre la traite.

Les échanges ont été nombreux, sincères et constructifs. Ils ont permis à tous les participants de mieux se connaître et ont ainsi posé les bases pour une collaboration sur le long terme.

Les messages clé

Des discussions, une série de constats et messages clé est ressortie. Ceux-ci sont présentés ci-après. Ils s'inspirent également de l'analyse des questionnaires remplis par les journalistes.⁷

1) La migration est un sujet d'actualité important...

L'Afrique de l'Ouest et particulièrement le Sénégal sont fortement confrontés au phénomène migratoire, surtout depuis les restrictions aux frontières européennes en 2005-2006. Ce sujet intéresse beaucoup de monde, même si l'attention est souvent focalisée sur la migration clandestine en omettant le contexte global de la migration (cadre politico-juridique et grands enjeux).

⁶ La liste des participants figure à l'annexe II.

⁷ L'analyse des questionnaires figure à l'annexe III.

- 2) ...qui pourrait être traité de manière plus adéquate dans les médias au Sénégal

Un consensus s'est dégagé sur le fait que les médias sénégalais étaient confrontés à différents problèmes, dont principalement : la difficulté de trouver des interlocuteurs précis disposant d'une légitimité pour s'exprimer sur la question des migrations ou d'une expertise dans ce domaine ; le manque d'informations sur le sujet (absence de statistiques ou maîtrise problématique des termes et concepts appropriés) ; la priorité qui est souvent donnée au sensationnalisme. Certains journalistes subissent aussi des pressions lorsqu'ils veulent filmer la réalité des migrants installés à l'étranger ou manquent de moyens techniques ou financiers pour vérifier leur source d'information ou pour se rendre compte du phénomène en dehors du Sénégal.

- 3) La migration ne se résume pas à la migration clandestine ni à la migration du Sud vers le Nord

Le sujet est en effet beaucoup plus vaste et inclut notamment les effets positifs que la migration peut avoir (sur le migrant, sa famille, sur les pays d'origine, de transit ou de destination) ainsi que la migration Sud-Sud (la migration intra régionale en Afrique de l'Ouest étant la plus importante en termes de stocks) ou Nord-Sud.

- 4) Les migrants africains en situation irrégulière se trouvent aussi en Afrique

Beaucoup de migrants africains profitent du protocole de libre circulation des personnes dans l'espace CEDEAO (1979) pour se déplacer entre différents pays au sein de l'Afrique de l'Ouest mais dépassent le délai de 90 jours et se retrouvent donc en situation irrégulière (parfois sans le savoir). Ils ne se trouvent donc pas tous en Europe. Par contre, il est important de traiter ce sujet de l'immigration avec beaucoup de précaution dans les médias, en raison de son caractère sensible.

- 5) Il est important de replacer tout sujet relatif à la migration dans son contexte

En raison notamment de la sensibilité du sujet, il importe de maîtriser non seulement les termes et concepts appropriés mais aussi de rendre compte des faits en fournissant au lecteur/auditeur/télespectateur l'ensemble des éléments qui lui permettront de comprendre le sujet. Il ne s'agit en effet pas seulement de restituer un fait mais de le placer dans son contexte. Par exemple, il est un *fait* que les candidats à l'émigration sont de plus en plus nombreux au Sénégal. Mais quelles sont les raisons profondes qui les poussent à agir de la sorte ? Que s'est-il passé ces dernières années ? Que fait l'Etat du Sénégal, en partenariat avec les pays d'immigration ? Qui est responsable de quoi ?

- 6) La manière de traiter la migration dans les médias du Sud n'est pas toujours la même que celle des médias du Nord

Au Sud, les médias ont parfois tendance à se concentrer sur le « fléau » de la migration clandestine, tandis qu'au Nord la tendance est à alerter l'opinion sur « l'invasion de migrants africains ». Mais qu'en est-il vraiment ? Quel rôle jouent ou pourraient jouer les médias (du Nord et du Sud) dans la fabrique d'une opinion publique sur la question des migrations ?

- 7) Il est important de connaître et de faire connaître les droits et les devoirs des migrants et des Etats qui se sont engagés à cet égard

La presse a le pouvoir d'informer le public de ses droits et de ses devoirs, en vulgarisant éventuellement l'information. Ainsi elle permet aux citoyens d'exercer leurs droits et facilite le suivi du respect des engagements pris par l'Etat.

Le suivi

Un consensus s'est également dégagé sur la nécessité d'assurer un suivi à cette initiative. L'idée d'un cycle de formations sur des thèmes spécifiques et selon le mode informel a été présentée mais pas adoptée. D'autres propositions ont été faites, qui sont également reprises ci-dessous. Toutes ces idées témoignent de la richesse de ce premier échange. Les participants ont convenu de faire le point sur ces questions quinze jours après la réunion, c'est-à-dire le **12 mai 2009**.

Parmi les points de suivi soulevés figurent :

- 1) Organiser un cycle de rencontres focalisé sur le travail journalistique

Comme annoncé, les organisations participantes sont prêtes à organiser un cycle de rencontres afin d'inscrire cette initiative dans le long terme. L'agenda pourrait être déterminé par les journalistes eux-mêmes. Ce cycle pourrait aborder toutes sortes de questions et proposer des formations théoriques mais aussi pratiques. Un certificat pourrait être remis à la fin de celui-ci par les organisations participantes.

En outre, une des leçons apprises lors de la première rencontre est l'importance de se focaliser sur le travail journalistique plutôt que sur la migration en général.

- 2) Développer le rôle des médias en tant que « courroie de transmission » entre sources d'information d'une part, grand public et politiques d'autre part

Si elles sont rares et difficiles d'accès, il existe néanmoins des informations (notamment des statistiques) relatives à la migration. Le problème est de les trouver et surtout d'arriver à les présenter correctement en fonction du public. S'il s'agit de l'Homme de la rue, l'accent pourra être mis sur certains aspects et le sujet sera sans doute vulgarisé. S'il s'agit d'informer le monde politique ou de le rappeler à l'ordre, une autre approche sera nécessaire. Ces techniques pourront être développées lors d'ateliers, notamment grâce à l'expertise de l'Institut Panos.

- 3) Le besoin pour les journalistes d'identifier des personnes ressource

Les journalistes sont confrontés au manque de personnes clé lorsqu'ils décident de traiter le sujet de la migration. Cela est vrai tant au niveau des autorités sénégalaises qu'au niveau des spécialistes du secteur.

La question d'une rationalisation de l'architecture institutionnelle au Sénégal (une seule autorité en charge du volet migratoire, entre autres) dépend du gouvernement

sénégalais ; mais pourrait faire l'objet d'une réflexion approfondie. L'OIM et ENDA Diapol travaillent déjà sur ce sujet.

En ce qui concerne les professionnels du secteur, les agences participantes ont insisté sur leur disponibilité pour les journalistes.⁸ Ils espèrent qu'un dialogue continu, sur le mode informel et basé sur la confiance, s'installe.

A l'inverse, les organisations participantes proposent de tenir les journalistes informés via la liste de leurs adresses électroniques.⁹

4) Le problème des statistiques

Les organisations participantes disposent de certaines statistiques qu'elles peuvent partager avec les journalistes (notamment via les programmes « MAFE » d'ENDA Diapol ou « Profil migratoire » de l'OIM).

5) Les termes et concepts

Afin de maîtriser ceux-ci, une session d'information pourrait être organisée (sur le modèle de celle relative à la différence entre « traite » et « trafic »). Dans tous les cas, un glossaire est disponible à l'adresse suivante : http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publications/glossary9_fren.pdf

6) Le cadre politico-juridique de la migration au Sénégal

Autre possibilité pour une session de travail, ce sujet est aussi traité de manière complète en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest sur le site : <http://www.droit-migrations-ao.org/>

D'autres thèmes tels que la migration de travail, la migration et le développement etc sont également présentés de manière pédagogique.

7) Mieux comprendre les besoins des journalistes

Afin de répondre aux mieux aux besoins des journalistes, les organisations participantes souhaiteraient obtenir les résultats de l'étude qu'ENDA a réalisée auprès de quatre médias sénégalais sur le traitement de la migration.

Entre autres éléments utiles à une meilleure anticipation des besoins, les organisations participantes aimeraient savoir :

- si les médias pour lesquels travaillent les journalistes traitent la migration de manière sporadique ou si un espace permanent leur est réservé ?
- si ce sont toujours les mêmes journalistes (spécialisés) qui couvrent le sujet de la migration ou si une « tournante » existe entre différents journalistes ?
- où en est l'idée de mettre en place un collectif de journalistes spécialisés sur les questions de migration ?
- les journalistes se concertent-ils régulièrement ? Existe-t-il des échanges fréquents entre eux sur les questions de migration ?

⁸ La liste des personnes ressources au sein des organisations figure à l'annexe IV, à cet effet.

⁹ Voir la liste des participants (annexe II) pour les coordonnées de tous les participants.

- quelle est leur marge de manœuvre pour traiter le sujet de la migration, par rapport à leur hiérarchie ?

8) Mise en contact de journalistes sénégalais et internationaux

Les organisations spécialisées sont régulièrement approchées par la presse internationale, qui cherche souvent à entrer en contact avec des journalistes sénégalais. Les premières pourraient mettre en contact ces derniers.

9) Espaces de publication

Les organisations spécialisées diffusent régulièrement des informations sur les migrations, à travers par exemple leurs revues spécialisées ou des reportages télé. Il pourrait être envisagé d'offrir aux journalistes un espace dans ces médias.

10) Prochains rendez-vous

L'OIM invite les journalistes à la restitution des résultats préliminaires du programme « Profil migratoire » relatifs au Sénégal, qui aura lieu le 19 mai 2009.

ENDA Diapol invite par ailleurs les journalistes à un « Policy roundtable » qui aura lieu le 21 novembre prochain.

Des invitations suivront.

ANNEXE I

Ordre du jour

« Information et dialogue sur le traitement de la migration dans les médias sénégalais »

28 avril 2009

Bureaux de l'OIM, Résidence hôtelière des Mamelles (derrière la Clinique des Mamelles, en bord de mer), Dakar

- 09h00 :** Arrivée et enregistrement des participants
- 09h30 :** Introduction
Présentation des organisateurs (OIM & ENDA Diapol)
Présentation des participants
Présentation de l'initiative d'un cycle de formations et de débats (Ibrahima Diaw)
- 10h30 :** Présentation globale du phénomène migratoire en Afrique de l'Ouest : tour d'horizon des principales tendances, évolutions récentes, statistiques et principaux acteurs (OIM)
- 11h00 :** Questions-réponses
- 11h30 :** Pause café
- 11h45 :** Présentation globale du phénomène migratoire au Sénégal à partir d'études réalisées dans les projets DIAPODE (Diasporas pour le Développement) et MAFE (Migration Afrique Europe) par ENDA Diapol
- 12h15 :** Questions-réponses
- 13h00 :** Pause déjeuner
- 14h00 :** Présentation globale du phénomène migratoire au Sénégal, deuxième partie : « La problématique des migrations clandestines et de la traite des êtres humains » (OIM)
- 14h30 :** Questions-réponses
- 15h00 :** Pause café
- 15h15 :** Bilan de la journée et accord sur le principe et sur les modalités d'un cycle de formations
- 16h00 :** Clôture de la journée et Fin des travaux

ANNEXE II
Liste et coordonnées des participants

	Prénom et Nom	Organe	Email
1	Ibrahima DIAW	Walfadjiri	ibagossy@yahoo.fr
2	Abdoulaye TIMERA	AFIA FM	abdtimera@yahoo.fr
3	Thiané NDIAYE	Le Messenger	Thianendiaye2000@yahoo.fr
4	Abdoulaye MBOW	L'Office	layemboxl@hotmail.com
5	Jean-Pierre MANE	L'Observateur	jpierremane@yahoo.fr
6	El Hassane SALL	Indépendant	elhassanesall@yahoo.fr
7	Bacary DABO	Sud Quotidien	bacarydabo@yahoo.fr
8	El Bachir DIALLO	Canal Info	contact@canalinfonews.com
9	Assa BA	Canal Info	contact@canalinfonews.com
10	Moussa DIA	La Voix Plus	Papmoussa21@yahoo.fr
11	El Hadji Mamadou NDIAYE DOSS	Radio TV Walf	marchehendi@yahoo.fr
12	Frédéric CEUPPENS	OIM	fceuppens@iom.int
13	Samira DAOUD	Institut Panos Afrique de l'Ouest	sdaoud@ipanos-ao.org
14	Francis KPATINDE	UNHCR	kpatinde@unhcr.org
15	Babacar NDIONE	OIM	bndione@iom.int
16	Badara NDIAYE	Enda Diapol	banjay@gmail.com
17	Benjamin HOUNTON	HCDH	bhounton@ohchr.org
18	Laurent DE BOECK	OIM	ldeboeck@iom.int
19	Teresa PLANA	OIM	tplana@iom.int

ANNEXE III

Analyse des questionnaires

Cette analyse se base sur 9 questionnaires reçus et analysés, pour un total de 9 journalistes ayant participé à la formation (sans compter les deux journalistes de Canal INFO, qui étaient présents la matinée mais n'ont pas pris une part active aux débats). L'échantillonnage est varié puisqu'il regroupe toutes les composantes de la presse - à l'exception peut-être d'internet - malgré une forte représentation de la presse écrite (78%) par rapport à la radio (12%) et à la TV (12%).

Parmi eux, 78% ont déjà suivi une formation destinée aux journalistes, mais seulement 1 a participé à une formation sur le thème de la migration (migrations entre l'Europe et l'Afrique). Leur propre estimation de leur niveau de connaissance du sujet va de 3 sur 10 à 8 sur 10, avec une moyenne de 5,5 pour le groupe.

A nouveau, 78% des journalistes ont déjà été amenés à traiter le sujet de la migration. Il s'agit surtout, dans la presse écrite, d'articles sur la migration clandestine (30% des cas) mais aussi sur les transferts de fonds ou à l'occasion d'un événement particulier, comme la Conférence « Mixed Flows » organisée par l'OIM et le HCR. Il existe par contre une émission de radio hebdomadaire spécialisée.

En ce qui concerne l'intérêt des journalistes, 24% déclarent être intéressés par tout ce qui concerne la migration, tandis que le reste précise les sujets sur lesquels ils aimeraient particulièrement en savoir davantage. Il s'agit, pour les principaux, de : migration et développement (5 demandes) ; statistiques relatives à la migration (3 demandes) ; migrations clandestines (3 demandes) ; migration et santé (2 demandes) ; réfugiés/types de migrants (2 demandes).

Quant aux attentes par rapport à un éventuel cycle de formation, les principales demandes concernent l'obtention de statistiques (3 demandes) et l'orientation des journalistes vers les personnes ressources (3 demandes). De manière générale, la volonté de mieux comprendre les termes et concepts liés à la migration ainsi que les enjeux de celle-ci est exprimée.

8 journalistes sur 9 estiment que la migration devrait être mieux traitée dans la presse. Parmi les problèmes identifiés à l'heure actuelle ils relèvent le fait que les informations ne sont pas assez vérifiées à la source ainsi qu'un problème d'accès à l'information (dans 3 cas). Trois journalistes pensent également que le sensationnel est trop mis en avant, que trop d'attention est consacrée à la migration clandestine (2) ; qu'il y a un problème d'interlocuteur auprès de qui trouver des informations (2) ; et enfin que le sujet est traité de manière superficielle ou que les informations sont incomplètes.

Au niveau des commentaires généraux, un journaliste propose de permettre aux journalistes sénégalais de pouvoir faire un reportage dans les pays d'immigration.

1. Nombre de journalistes ayant participé à la formation	9
2. Nombre de questionnaires reçus et analysés	9
3. Types de média ayant répondu	Presse écrite : 78% Radio : 12% TV : 12%
4. Avez-vous déjà suivi une formation auparavant et si oui, laquelle ?	Non : 2 Oui : 7 Précisions : Migrations Afrique-Europe (1); Economie sociale; Sport; Environnement; Blanchiment d'argent; Accords de partenariat économique; Principes de base de l'économie; Traitement de l'information agricole; Finances publiques
5. Estimation du niveau de connaissance de la migration (min : 1 Max : 10)	Minimum : 3 Maximum : 8 Moyenne : 5,5
6. Avez-vous déjà traité le sujet de la migration dans la presse ?	Oui : 7 Non : 2 Précisions : Articles sur la migration clandestine (3); Article sur les transferts de fonds; Article sur la conférence « Mixed Flows » de l'OIM-HCR; Emission de radio hebdomadaire spécialisée
7. Etes-vous intéressé par un sujet en particulier ?	Non, tout m'intéresse: 2 Oui : 7 Précisions : Migration et développement (5); Statistiques relatives à la migration (3); Migrations clandestines (3); Migration et santé (2); Réfugiés/types de migrants (2); Migration de travail; Cadre politique de la migration au Sénégal/que fait le gouvernement; Initiatives des PTF; Impact de la migration sur l'économie; Lutte contre la traite.
8. Qu'attendez-vous d'un cycle de formations ?	Obtenir des statistiques (3); Orienter les journalistes vers les personnes ressources (2); Renforcer les connaissances sur le sujet; Renforcer le partenariat entre journalistes et organismes spécialisés dans le domaine de la migration; Mieux maîtriser les termes et concepts; Informations sur les enjeux.
9. Que pensez-vous de la manière dont la migration est traitée dans la presse sénégalaise ?	Bon : 1 Améliorable : 8 Précisions : Les informations ne sont pas vérifiées à la source/ problème d'accès à l'information (3); Le sensationnel est trop mis en avant (3); Focus sur la migration clandestine (2); il y a un problème d'interlocuteur (2); Traitée de manière superficielle; les informations sont incomplètes.
10. Commentaire général	Il serait intéressant de permettre aux journalistes sénégalais de pouvoir faire un reportage dans les pays d'immigration.

ANNEXE IV

Coordonnées des personnes ressources au sein des organisations spécialisées

OIM

Migration et développement	Abibatou WANE Frédéric CEUPPENS	awane@iom.int fceuppens@iom.int	869.62.14 869.62.32
Migration du travail	Geertrui LANNEAU	glanneau@iom.int	869.62.35
Lutte contre la traite	Teresa PLANA	tplana@iom.int	869.62.39
Retours et réintégration	Sia BATHILY	sbathily@iom.int	869.62.30
Migration et santé	Jean-Paul TOTO Charles DAGO	jptoto@iom.int cdago@iom.int	869.62.06 869.62.40
Recherche (y compris programme « Profil migratoire »)	Yagana TANDJA Babacar NDIONE	ytandja@iom.int bndione@iom.int	869.62.19 869.62.31
Information et communication	Madani HANE	mhane@iom.int	869.62.15
Migration clandestine	Laurent De Boeck	ldeboeck@iom.int	869.62.03
Genre	Candide MIGAN	cmigan@iom.int	869.62.37
Coopération technique avec les Etats (y compris contrôle des frontières...)	El Hadj Bassa NDIAYE	ebndiaye@iom.int	869.62.29

OHCHR

UNHCR

ENDA Diapol

Institut Panos
